



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 19 mars 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
45	54

Date de convocation

13 mars 2025

**Administration générale -
Avenant 4 à la convention du
service commun Achat
Commande publique pour
l'adhésion de la commune de
Marsaz**

**N° de la délibération
2025-141**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 19 mars 2025 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Lyliane BURGUNDER, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, M. Thierry DARD, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDELGRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Gilbert LA RUSSA, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. Serge DEBRIE (pouvoir à M. Gilles FLORENT), Mme Myriam FARGE (pouvoir à M. Jean-Paul VALLES), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Michel GAY), M. Michel GOUNON (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Xavier AUBERT, M. Pascal BALAY, M. David BONNET, M. Guy CHOMEL, Mme Amandine DEYGAS, Mme Muriel FAURE, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, Mme Agnès OREVE, Mme Sandrine PEREIRA, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Gérard ROBERTON, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT.

Vu l'article L5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté interpréfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant la convention en date du 20 septembre 2018, créant un service commun Achats/ Commande publique (ACP) entre ARCHE Agglo, la commune de Tournon s/Rhône et la commune de Saint-Donat-sur-L'herbasse pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} octobre 2018.

Considérant l'avenant n°1 à cette convention en date du 29 septembre 2021 :

- Reconduisant la convention pour une durée de 3 ans du 1/10/2021 au 30/09/2024
- Intégrant le Syndicat Bassin Versant au service commun à compter du 1er janvier 2022

Considérant l'avenant n° 2 en date du 8 avril 2024 intégrant la commune de Crozes Hermitage au service commun à compter du 1^{er} janvier 2024,

Considérant l'avenant n°3 du 19 décembre 2024 La reconduction pour une durée de 3 ans à compter du 1er octobre 2024 et jusqu'au 30 septembre 2027 de la convention de création du service ACP.

Considérant la volonté des parties de pérenniser le service commun ACP,

Considérant la demande d'adhésion au service commun ACP formulée par la commune de Marsaz,

Il est précisé que les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Après en avoir délibéré à :

- 54 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** l'avenant n°4 à la convention pour le service commun Achat / Commande Publique ;
- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n° 4 ainsi que tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 19 mars 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 20/03/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo

